

Boxe/ WBC-Méditerranéenne/ Après l'invalidation du combat de Taylor Mabika par la CAB

# Le camp du boxeur gabonais monte au créneau



Photo : FKOM

Pour Sandy Pernice, le dernier combat de ...

F-K-O.M  
Libreville/Gabon

Pour les responsables de Yoka Com'Event organisateurs de ce combat, la Confédération africaine de boxe (CAB), n'est pas habilitée à invalider la victoire de Taylor Mabika au dernier championnat Méditerranéen WBC des lourds-légers de Port-Gentil. Le combat ayant été supervisé par l'instance internationale dans laquelle est inscrit le boxeur gabonais.

SUITE à la correspondance de la Confédération africaine de boxe (CAB), signée de son président Kélan Bayor datée du 03 juillet dernier, signifiant l'invalidation du dernier combat de Taylor Mabika organisé par Yoka Com'Event. Pour l'instance faïtière de la boxe africaine, ce combat s'est tenu "en violation" de ses statuts, notamment l'article 6 point 3, et des textes régissant l'Association internationale de boxe amateur (AIBA). De ce fait, les deux instances ne reconnaissent pas la victoire de Taylor Mabika.

En réponse à cette lettre, adressée notamment au président du Comité national Olympique (CNO), la société événementielle Yoya Com'Even, organisateur de ce combat, a tenu à réagir au cours d'une conférence de presse tenue à son siège le week-end écoulé.

La responsable en communication de l'entreprise, Sandy Pernice, en a saisi l'opportunité pour marquer son étonnement face aux propos de la Cab relayés par certains médias faisant état de ce que le combat de Mabika aurait été invalidé par la CAB. «C'est assurément une ignorance ou mauvaise foi qui visent à mettre en doute le combat de notre compa-

triotte, qui boxe sous la licence de la Ligue professionnelle de boxe française enregistrée sous le numéro J18620 et non sous la licence amateur de la Fédération gabonaise de boxe», a souligné d'entrée Sandy Pernice. Avant de préciser, "La Confédération africaine de boxe, n'a pas le droit de valider ou invalider un combat d'un pugiliste qui boxe avec une licence professionnelle d'un autre pays". D'ailleurs, " la Fédération française de boxe, a bel et bien autorisé à Taylor Mabika de disputer ce combat. Et quelques jours après, cette même fédération a reconnu la victoire du gabonais".

Pour les observateurs qui veulent faire croire que ce combat n'a pas été homologué et validé par la WBC Méditerranéenne, mademoiselle Pernice a préféré sourire : «Pour taire les rumeurs, nous invitons les observateurs avertis de faire une recherche sur le site officiel de la WBC. Vous verrez que notre compatriote fait désormais partie du Top 40 de l'élite de la WBC. Aujourd'hui, Taylor Mabika occupe la 39e place mondiale dans la catégorie des lourds-légers», a-t-elle indiqué.

Pour Yoka Com'Event, la CAB fait plutôt une mauvaise interprétation des articles 6 point 3. "Cela s'apparente à une escroquerie intellectuelle visant à jeter l'opprobre sur Taylor Mabika et notre société", a déclaré l'oratrice.

A la fin de son propos, Sandy Pernice, s'est offusquée de l'incurie dont font preuve certains journalistes dans le traitement de l'information en publiant et diffusant des informations sans forcément les vérifier et les recouper auprès des différences sources. «C'est ce qui nous oblige aujourd'hui (samedi dernier) à monter au créneau pour répondre à la CAB et à ces médias locaux



Photo : SHOTPROD GABAO.9/ L'Union

... Taylor Mabika s'est déroulé dans le strict respect des normes.

qui ont pris comme unique source le document de la CAB pour étayer leurs arti-

cles », regrette-t-elle. A la question de savoir quand aura lieu le prochain

combat de Mabika, Sandy Pernice a laissé entendre, sans toutefois donner des

détails sur la date, que notre compatriote pourrait remonter sur le ring à Las Vegas (Etas-Unis).

Pour mémoire, le championnat WBC Méditerranéen, s'était disputé le 17 juin dernier au stade Michel Essonghe de Port-Gentil, entre Taylor Mabika et le Roumain Alexandru Jur. Un combat de 12 rounds de trois minutes chacun, remporté aux poings par le pugiliste gabonais deux juges contre un. Etait présent à ce duel, le vice-président de la World Boxing Council (WBC), Houcine Houichi, par ailleurs, président de l'Union africaine de boxe (UAB).



**CNAMGS**  
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE  
Union-Travail-Justice

## COMMUNIQUÉ ACTIVITÉ MÉDICO-CHIRURGICALE D'UROLOGIE

La CNAMGS en collaboration avec le Service de Santé Militaire annonce l'arrivée du Docteur Eric Jacob BENIZRI, Expert Urologue, qui séjournera à Libreville, du 04 au 08 septembre 2017, dans le cadre d'une activité médico-chirurgicale d'urologie avec les experts urologues gabonais à l'occasion des 10 ans de notre organisme.

Cette activité se déroulera à l'hôpital d'Instruction des Armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO) selon le programme suivant :

DATES	LIEU	ACTIVITÉS	HORAIRES
Lundi 04 septembre 2017	HIAOBO	Consultations et blocs Opératoires	de 8h00 à 19h00
Mardi 05 septembre 2017			
Mercredi 06 septembre 2017			
Jeudi 07 septembre 2017			
Vendredi 08 septembre 2017			

A cet effet, les patients intéressés par cette prestation sont priés de se présenter au comptoir du 5<sup>e</sup> étage de l'Hopital d'Instruction des Armées OMAR BONGO ONDIMBA.

Pour les patients assurés à la CNAMGS, ils s'acquitteront de leur Ticket modérateur sur tous les actes réalisés à leur profit.

La CNAMGS compte sur le respect de ces dispositions afin de garantir à tous le meilleur service.

Fait à Libreville, le 30 août 2017

Le Directeur Général

Pr. Michel MBOUSSOU



**CNAMGS**  
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

